



ARRETE DE VOIRIE PORTANT PERMIS DE STATIONNEMENT

LE MAIRE

- VU** la demande en date du 09/04/2026 par laquelle VEOLIA EAU demeurant TSA 70011 Chez SOGELIINK - 69134 DARDILLY cedex demande L'AUTORISATION DE STATIONNER, allée Françoise Barré-Sinoussi, commune DOMPIERRE SUR YON,
- VU** le code de la voirie routière,
- VU** le code général des collectivités territoriales,
- VU** la loi modifiée n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU** l'arrêté préfectoral du 28 juin 1965 portant règlement sur la conservation et à la surveillance des voies communales,
- VU** l'état des lieux,

ARRETE

ARTICLE 1 - Autorisation.

Le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public comme énoncé dans sa demande : branchement AEP, à charge pour lui de se conformer aux dispositions des articles suivants.

ARTICLE 2 - Prescriptions techniques particulières.

STATIONNEMENT

L'installation visée à l'article 1 sera :

- réalisée de façon à préserver la sécurité et le passage des usagers de la dépendance domaniale.
- disposée de manière à ne jamais entraver l'écoulement des eaux sur la voie ou ses dépendances.
- Le pétitionnaire devra assurer la sécurité du chantier par une signalisation conforme à l'instruction ministérielle sur la signalisation routière délimitant l'emprise occupée
- Signalée le jour et éclairée pendant la nuit

Le bénéficiaire s'engage à remettre les lieux en état, à l'identique, immédiatement après l'achèvement des travaux.

ARTICLE 3 - Implantation de la manifestation

Le bénéficiaire informera le signataire du présent arrêté ou son représentant « un jour » avant le début du stationnement afin de procéder à la vérification de l'implantation. Cette dernière est autorisée du 18/05/2026 au 28/05/2026 comme précisé dans la demande.

Les arrêtés réglementaires de police pour toute éventuelle restriction de circulation devront être sollicités un mois avant la date de début de la manifestation auprès des gestionnaires des voies routières empruntées par le projet.

ARTICLE 4 - Responsabilité.

Cette autorisation est délivrée à titre personnel et ne peut être cédée.

Son titulaire est responsable tant vis-à-vis de la collectivité représentée par le signataire que vis-à-vis des tiers, des accidents de toute nature qui pourraient résulter de la réalisation de ses travaux ou de l'installation de ses biens mobiliers.

Dans le cas où l'exécution de l'autorisation ne serait pas conforme aux prescriptions techniques définies précédemment, le bénéficiaire sera mis en demeure de remédier aux malfaçons, dans un délai au terme duquel le gestionnaire de la voirie se substituera à lui. Les frais de cette intervention seront à la charge du bénéficiaire et récupérés par l'administration comme en matière de contributions directes.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

ARTICLE 5 - Formalités d'urbanisme.

Le présent arrêté ne dispense pas le bénéficiaire de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévues par le code de l'urbanisme notamment dans ses articles L421-1 et suivants.

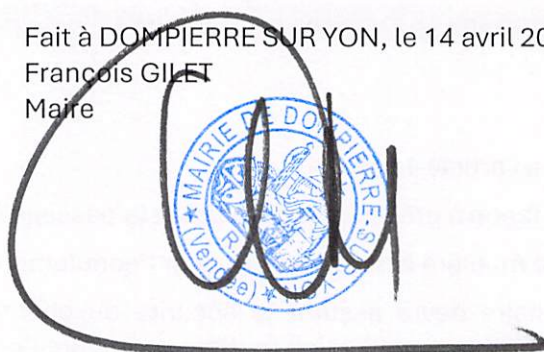
ARTICLE 6 - Validité et renouvellement de l'arrêté remise en état des lieux

La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révoquant, et ne confère aucun droit réel à son titulaire : elle peut être retirée à tout moment pour des raisons de gestion de voirie sans qu'il puisse résulter, pour ce dernier, de droit à indemnité.

Elle est consentie, en ce qui concerne l'occupation de la dépendance domaniale pour une durée de 10 jours.

En cas de révocation de l'autorisation ou au terme de sa validité en cas de non renouvellement, son bénéficiaire sera tenu, si les circonstances l'exigent, de remettre les lieux dans leur état primitif dans le délai d'un mois à compter de la révocation ou du terme de l'autorisation. Passé ce délai, en cas d'inexécution, procès-verbal sera dressé à son encontre, et la remise en état des lieux sera exécutée d'office aux frais du bénéficiaire de la présente autorisation.

Fait à DOMPIERRE SUR YON, le 14 avril 2026
Francois GILLET
Maire



DIFFUSIONS

Le bénéficiaire pour attribution

La commune DOMPIERRE SUR YON, pour attribution

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de NANTES 6, allée de l'Ile-Gloriette - BP 24111 44041 Nantes Cedex, dans les deux mois à compter de sa notification.

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la mairie de DOMPIERRE SUR YO



Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

803464937



N° 14023*01

Le demandeur

Particulier service public maître d'oeuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : ROBIN Prénom : Laurent
Dénomination : VEOLIA EAU Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TSA 70011
Chez Sogelink
Code postal 6 9 1 3 4 Localité : DARDILLY CEDEX Pays : France
Téléphone 0 2 5 1 4 4 8 7 9 5 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : vef-65a-85-larochesuryon-d@demat.sogelink.fr ..

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Allée Françoise BARRÉ-SINOUSI
Code postal 8 5 1 7 0 Localité : DOMPIERRE SUR YON
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ⁽¹⁾ N° de chantier délivré par la Collectivité :

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement mètres mètres mètres

Dépôt ou Stationnement ⁽²⁾ Saillie ou Surplomb ⁽²⁾ Aménagement d'accès ⁽²⁾ Ouvrages divers ⁽¹⁾

Station service Renouvellement Création

Autres

Date prévue de début d'application 1 8 0 5 2 0 2 6 Durée d'application (en jours calendaires) : 1 0

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

⁽³⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾									
Demande initiale	<input checked="" type="checkbox"/> Prolongation <input type="checkbox"/> référence du permis de stationnement :								
Nature du dépôt ou stationnement	Matériaux <input type="checkbox"/> Benne <input type="checkbox"/> Grue <input type="checkbox"/> Etalage <input type="checkbox"/>								
	Echafaudage <input type="checkbox"/> Mobilier urbain <input type="checkbox"/> Terrasses de café <input type="checkbox"/> Vente le long de la voie ou sur aire de service <input type="checkbox"/>								
	Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> :								
Saillie ou surplomb ⁽²⁾									
Largeur :	de la voie _____ mètres de la saillie _____ mètres des trottoirs _____ mètres Hauteur sous saillie _____ mètres								
Aménagement d'accès ⁽²⁾									
Avec franchissement de fossé <input type="checkbox"/> : Diamètre du tuyau _____ millimètre Longueur _____ mètres									
Distance par rapport à l'axe de la chaussée _____ mètres Nature du tuyau :									
Sans franchissement de fossé <input type="checkbox"/> Largeur de l'aménagement _____ mètres									
Ouvrages divers ⁽¹⁾									
Travaux sur ouvrages existants <input checked="" type="checkbox"/> Installation nouvelle <input type="checkbox"/>									
Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :									
Eau potable <input checked="" type="checkbox"/>	Eaux pluviales <input type="checkbox"/> GDF <input type="checkbox"/> Opérateurs réseaux <input type="checkbox"/>								
Eaux usées <input type="checkbox"/> EDF <input type="checkbox"/>	Autres (à préciser) <input checked="" type="checkbox"/> : Réalisation de tranchées prévue								
<table border="0"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Sous voirie</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Sous accotement ou trottoirs</td> </tr> <tr> <td>Tranchée longitudinale _____ mètres</td> <td>_____ mètres</td> </tr> <tr> <td>Tranchée transversale _____ mètres</td> <td>_____ mètres</td> </tr> <tr> <td>Fonçage _____ mètres</td> <td>_____ mètres</td> </tr> </table>		Sous voirie	Sous accotement ou trottoirs	Tranchée longitudinale _____ mètres	_____ mètres	Tranchée transversale _____ mètres	_____ mètres	Fonçage _____ mètres	_____ mètres
Sous voirie	Sous accotement ou trottoirs								
Tranchée longitudinale _____ mètres	_____ mètres								
Tranchée transversale _____ mètres	_____ mètres								
Fonçage _____ mètres	_____ mètres								
Aménagement de surface ou équipements :									
Stationnement <input type="checkbox"/>	Arrêt bus <input type="checkbox"/> Passage supérieur ou inférieur <input type="checkbox"/> Équipements de la route <input type="checkbox"/>								
Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> :									
Pièces jointes à la demande									
Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.									
1 - Pour toute demande									
Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000 ^{ème} <input type="checkbox"/>	Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000 ^{ème} <input type="checkbox"/> ⁽³⁾ Photos <input type="checkbox"/>								
2 - Pièces complémentaires par nature de demande									
2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb									
Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public	1/50 ^{ème} <input type="checkbox"/>								
2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine									
Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500 ^{ème} <input type="checkbox"/>	Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50 ^{ème} <input type="checkbox"/>								
Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 ^{ème} <input type="checkbox"/>									
2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police									
	1/200 ou 1/500 ^{ème} <input type="checkbox"/>								
J'atteste de l'exactitude des informations fournies <input checked="" type="checkbox"/>									
Fait à : DARDILLY CEDEX	Le : 0 8 0 4 2 0 2 6								
Nom : ROBIN	Prénom : Laurent								
Qualité :									



Système géodésique : WGS 84
 EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>-1.38949909,46.74562879 -1.38905116,46.74562879 -1.38908871,46.74546153
-1.3896171,46.74548175 -1.38949909,46.74562879</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:
polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

(46.745629 -1.389499);(46.745629 -1.389051);(46.745462 -1.389089);(46.745482 -1.389617);(46.745629 -1.389499);